

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Mai 2021

Sont présents : MM. Christophe DESCARGUES – André GENOT – Yves GONZALES – Jean-Luc NAYRAC – Christian PASQUIER – Sylvain QUERCY – Jean-Jacques ROYER
Mmes– Marlène MAZARGUIL – Elodie MOUNAL

Absents excusés : Mme Valérie FOUBERT qui a donné procuration à M. Jean-Luc NAYRAC

Absente : Mme Stella PAGES

Secrétaire de séance : Mme Elodie MOUNAL

Début de séance : 21h00

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 19 mars dernier
- Délibération sur la participation au fonctionnement des écoles de Lacapelle-Marival et d'Assier + DM suite au correctif des effectifs
- Délibération pour une DM sur le paiement de l'entretien du défibrillateur
- Délibération pour une DM sur la vente du tracteur (rachat par Jardigramat) et l'achat du nouveau
- Délibération pour l'achat d'une désherbeuse rotative, suite à la proposition de la commission cadre de vie, espaces verts et environnement
- Délibération sur l'arrêté de l'avancement d'échelon pour M. Bernard Gonzalez
- Délibération pour la désignation de 2 suppléants dans le cadre du SIAEP
- Délibération sur le renouvellement d'adhésion au CAUE
- Préparation et organisation des élections Régionales et Départementales les 20 et 27 Juin 2021
- Rapports des différentes commissions
- Questions diverses

Approbation du PV de la réunion du 19 Mars dernier

M. le Maire rappelle qu'il faut approuver le procès verbal du dernier conseil municipal du 19 mars 2021 et demande s'il y a des modifications à y apporter ou si tous les conseillers sont d'accord avec tel qu'il est.

⇒ A l'unanimité des présents, le procès verbal est approuvé.

Délibération sur la participation au fonctionnement des écoles de Lacapelle-Marival et d'Assier + DM suite au correctif des effectifs

M. le Maire présente le tableau récapitulatif des frais de scolarisation par ville (Assier et Lacapelle-Marival).

Il apparait que les prévisions budgétaires ont été insuffisantes compte tenu :

- de l'augmentation des participations demandées par les villes d'Assier (+100€ au final, le coût étant de 1400€ par enfant en maternelle) et de Lacapelle-Marival (+4460€ au final, le coût par enfant étant de 1767€ en maternelle et 841€ en primaire)
- la hausse des effectifs essentiellement en école maternelle à Lacapelle-Marival (11 enfants désormais en maternelles soit 4 de plus l'an passé et 7 enfants en primaire soit 1 de plus que l'an passé).

Au final, les coûts de scolarité par ville sont

- de **1 400€** à verser à la ville d'Assier
- de **25 324€** à verser à la ville de Lacapelle-Marival.

⇒ A l'unanimité des présents, les conventions des écoles sont approuvées.

Par ailleurs, il convient de corriger l'attribution budgétaire du compte correspondant par l'adoption de Décisions Modificatives (DM).

⇒ A l'unanimité des présents, la DM est validée.

Délibération pour une DM sur le paiement de l'entretien du défibrillateur

Monsieur le Maire indique que, lors de l'entretien annuel, la société a dû changer les padpaks « adulte ». Cette dépense imprévue est toutefois indispensable, sans quoi le défibrillateur deviendrait inutilisable alors qu'il est une obligation.

Il convient donc de prendre une Décision Modificative (DM) afin de couvrir cette dépense.

⇒ A l'unanimité des présents, la DM est validée.

Délibération pour une DM sur la vente du tracteur (rachat par Jardigramat) et l'achat du nouveau

Sur demande de M. le maire, Mme Levasseur explique que, suite à la vente d'un bien inscrit à l'inventaire de la commune, il y a l'obligation d'ouvrir un compte purement comptable, le 024. Pour cela, une délibération du Conseil Municipal est nécessaire. Cela n'a aucun lien avec le règlement de la facture du nouveau tracteur, celle-ci ayant déjà été réglée.

⇒ A l'unanimité des présents mais avec 1 voix contre, la délibération et la DM est prises et validées

Délibération pour l'achat d'une désherbeuse rotative, suite à la proposition de la commission cadre de vie, espaces verts et environnement

M. le Maire rappelle que, lors du conseil Municipal du 16 Novembre 2020, il avait été présenté, sur une proposition de la commission espaces verts et environnement, l'action d'un nouvel outil pour l'entretien du village : une désherbeuse rotative. Il présente le devis obtenu (coût TTC: 1640.10€) et propose à l'assemblée de valider par vote la décision d'acheter cette machine.

⇒ A l'unanimité des présents, l'achat de la désherbeuse est validé.

Délibération sur l'arrêté de l'avancement d'échelon pour M. Bernard Gonzalez

M. Le Maire explique que la mairie a reçu un avis d'avancement d'échelon pour M. Bernard Gonzales à compter du 1^{er} mai 2021. Il passera de Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe 7^{ème} échelon à Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe 8^{ème} échelon. Cela représente une augmentation de son salaire de 16.07€ brut mensuel soit 192.84€ brut à l'année.

La mairie de Le Bourg où M. Gonzales travaille également a validé ce changement de niveau et il convient que Rudelle en fasse autant.

A noter que M. Yves Gonzales ne prend pas part au vote.

⇒ A l'unanimité des présents, l'arrêté d'avancement est validé.

Délibération pour la désignation de 2 suppléants dans le cadre du SIAEP

Monsieur le Maire informe que la mairie a reçu un courriel du SIAEP de Thémines indiquant qu'il fallait nommer 2 suppléants afin de palier l'absence éventuelle des titulaires.

Après appel à candidatures, Messieurs Christian Pasquier et Jean-Luc Nayrac sont candidats au poste de suppléant.

⇒ A l'unanimité des présents, les candidats sont confirmés dans le rôle de suppléant

Délibération sur le renouvellement d'adhésion au CAUE

M. le Maire rappelle que les services du CAUE permettent à chacun d'avoir l'assistance d'architectes pour tout ce qui concerne les aménagements d'urbanisme ou d'environnement. Le coût de l'adhésion est de 60€ pour l'année complète.

⇒ A l'unanimité des présents, l'adhésion est renouvelée.

Préparation et organisation des élections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin 2021

M. le Maire présente le document reçu de la préfecture avec les recommandations et obligations. Il précise que le matériel de protection (gel, masque, visière et tests) sera fourni par la préfecture. Nous avons fabriqué 5 écrans de protections.

Il informe également que les personnes devant tenir les bureaux de vote devront soit être vaccinés (la préfecture met en place des attestations de vaccination prioritaire) ou se faire tester 48h avant les scrutins.

Les panneaux électoraux seront sortis le 29 mai et mis en place au Couderc.

Il présente le tracé qui sera mis en place avec entrée et sortie différentes ainsi que le rôle et horaires attribués à chacun. Un tableau récapitulatif sera envoyé à chacun avant chaque scrutin.

Rapport des différentes commissions

- Mme Mazarguil informe que le budget a été voté, qu'un audit a été fait dont le compte rendu sera communiqué à la fin mai.
- M. le Maire informe que M. Marcel Martin va partir en retraite. Il a été décidé de lui offrir un olivier de la part de la commune en remerciement de son travail durant ces années.
- M. Royer informe qu'il n'a aucune nouvelle de la part du SYDED
- La commission du patrimoine informe que la reprise du Cinétoiles a été confirmée pour le 5 août prochain ; reste le choix du film à faire.
- Commission Environnement :
 - On recherche des volontaires pour mettre en place les fleurs que M. Martin et Mme Mazarguil ont préparées
 - Du remblai est disponible pour les habitants
- Commission Patrimoine : le tableau de commande de l'horloge de l'église est en fin de vie mais compte tenu du coût de son remplacement, il est convenu avec l'accord des conseillers municipaux de le laisser tel que jusqu'à l'an prochain

Rapport de la Communauté de Commune du Grand-Figeac

Monsieur le Maire, tous les points concernant le Grand-Figeac ayant été annoncés, utilise ce créneau pour annoncer que

- Les travaux de la fibre sont toujours en cours d'installation. Cela devait être opérationnel pour 2021 mais risque de retard. En fournisseur, il n'y a que Orange pour le moment, Bouygues devrait se positionner en fin d'année et SFR durant 2022 ; aucune information concernant Free.
- Concernant la tranchée non conforme faite justement pour le passage de la fibre, un rappel a été fait à la société lui demandant de remettre le sol dans son état initial ; un courrier lui a été adressé par le Grand-Figeac.
- Les subventions ont été versées aux associations

QUESTIONS DIVERSES

- M. Genot demande des informations sur la réfection des cartes d'identité avec l'adressage en cours ; M. le maire lui suggère d'attendre le mois d'août (nouvelle carte identité).

La séance est terminée à 22h13.